



**HAL**  
open science

# LE SIGNE EN PRAGMATIQUE

Jean Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

| Jean Robert Rakotomalala. LE SIGNE EN PRAGMATIQUE. 2012. hal-01270358

**HAL Id: hal-01270358**

**<https://hal.science/hal-01270358>**

Preprint submitted on 7 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## RÉSUMÉ

Une des difficultés majeures de la théorie des actes du langage est l'oubli de l'affirmation de Saussure selon laquelle, la langue est une forme et non une substance. Une affirmation que renforce la sémiotique de Hjelmslev qui distingue une forme et une substance du contenu. C'est donc sur la forme que s'appuie la théorie des actes du langage. C'est ce que nous essayons de montrer ici en affirmant que dans le langage, il n'y a que du langage.

Mots clés : illocutoire, constatif, substance, forme, accomplir

## ABSTRACT

One of difficulties in theory act of language is the forgetting of Saussure's statement by way the langue is a form, not a substance. A statement reinforced in Hjelmslev's semiotics who distinguish a form and a substance in the content. So, the theory of language act is supported by the form. That is what we attempt to show by this statement: in the language there is nothing else than language.

Key words: illocutionary, constative, substance, form, perform

# 1. LE SIGNE EN PRAGMATIQUE

## 1.1. INTRODUCTION

Rappelons pour mémoire, qu'au début, la linguistique était une philologie; mais la faille de cette recherche tient au fait qu'elle est idéologiquement une généalogie qui cherche à rattacher la langue étudiée à une racine prestigieuse qui est généralement le grec – puisque c'est la langue de la philosophie – ou l'hébreux – langue d'une grande religion révélée. C'est ainsi qu'elle fut abandonnée au profit du structuralisme saussurien.

L'édifice saussurien est une avancée majeure, mais son inconvénient peut être résumé par l'exclusion du locuteur de la sphère de la linguistique de telle manière que le langage se présente comme une tautologie du réel comme si sa fonction essentielle était de suppléer la présence impossible des choses.

En parlant des actes du langage, le signe cesse d'être un simple système de renvois aux objets du monde. Le blocage de ce renvoi relève du caractère non falsifiable des actes de langage qui sont tout simplement – au sens plein du verbe « être » comme dans "Il était une fois" de l'exorde des contes – . Les énoncés falsifiables sont susceptibles d'être confrontés au monde référentiel et de la sorte sanctionnés de vrai ou de faux selon leur conformité aux choses.

Les énoncés falsifiables, appelés par AUSTIN de "constatifs" participent à une théorie du signe précise : le structuralisme. Autrement dit, l'édification saussurienne est l'avènement de la linguistique structuraliste dont nous retenons trois caractères principaux. Tout d'abord, la question de l'arbitraire du signe, ensuite la structure du signe et la question de la forme.

En ce qui concerne cette structure du signe, nous pouvons dire que l'édification saussurienne se situe au niveau dénotatif: c'est la combinaison du signifiant et du signifié qui

constitue le signe, et le signe ainsi obtenu sert à désigner un objet du monde. Il est évident que SAUSSURE n'a jamais envisagé la notion de signe en fonction du monde imaginaire tel que le sphinx ou le minotaure, mais cela n'enlève en rien à la scientificité de son élaboration.

En effet, en tenant compte que le signifiant est la face matérielle du signe et le signifié la face conceptuelle du signe, SAUSSURE précise qu'avant l'apparition du langage ces deux faces ne sont qu'une masse amorphe. La masse du son indistinct pour le signifiant et la masse non moins indistincte de la pensée:

*« Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue.*

*En face de ce royaume flottant, les sons offriraient-ils par eux-mêmes des entités circonscrites d'avance? Pas davantage. La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. » (SAUSSURE, 1982, p. 155)*

Si la conclusion tirée de cette présentation de la constitution du signe est exacte; c'est-à-dire l'affirmation selon laquelle:

*« La linguistique travaille sur le terrain limitrophe où les éléments de deux ordres [l'ordre du son et l'ordre de la pensée] se combinent; cette combinaison produit une forme et non une substance. » (Ibid. p. 157);*

En revanche, cette question de masse qui préexiste au langage n'est pas soutenable.

Le premier argument qui peut militer contre cette préexistence est la facture trop réaliste de la présentation. Tout se passe comme si les idées étaient des entités réelles qu'il suffit de cueillir dans une forme sonore pour être intelligibles. Par ailleurs, s'il suffit d'accueillir dans une forme sonore les entités des idées pour faire langue on ne s'expliquera pas la relativité linguistique. Parce qu'on ne saura pas comment expliquer pourquoi les Inuits ont plus d'une trentaine d'expressions pour désigner la neige et pourquoi les Français n'en ont qu'une.

En tout cas, ce réalisme ne peut pas expliquer pourquoi des idées de chose qui n'existe pas ont une forme linguistique si justement la masse amorphe des idées préexiste à la langue. En effet, cette conception de la linguistique est combattue par de nombreux auteurs car elle consiste à faire du langage une étiquette que l'on colle sur les objets. Si cela était vrai, il y aurait eu une correspondance de termes à termes entre les langues.

Chez CASSIRER par exemple, le langage est une contribution à la construction du monde des objets:

*« Le langage n'entre pas dans un monde de perceptions objectives achevées, pour adjoindre seulement à des objets individuels donnés et clairement délimités les uns par rapport aux autres des "noms" qui seraient des signes purement extérieurs; mais il est lui-même un médiateur dans la formation des objets; il est, en un sens, le médiateur par excellence, l'instrument le plus important et le plus précieux pour la conquête et la construction d'un vrai monde d'objets. » (CASSIRER, 1969, pp. 44-45)*

Il est vrai que le monde extralinguistique est l'univers sur lequel le langage s'est levé, mais il n'est pas moins vrai que le langage est autonome et qu'une fois le monde converti en langage la catégorie du réel s'évanouit comme une question inutile. La thèse que nous soutenons ici est donc que dans le langage, il n'y a que du langage. C'est ce que nous dit avec son style propre LAFONT Robert:

*« Pour autant que nous avançons à l'intérieur du langage, nous ne connaîtrons jamais que lui et n'atteindrons pas une réalité objective, devant laquelle il s'établit en même temps qu'il en pose l'existence. Nous demeurons pris au spectacle linguistique » (LAFONT, 1978, p. 15)*

Cette fuite du réel dans la conception du signe linguistique ne doit pourtant pas être radicalisée au point d'accorder la prééminence au monde des idées par rapport au monde des objets comme c'est le cas dans la philosophie de PLATON; pour éviter cette radicalisation il suffit d'accepter qu'ils ont des propriétés isomorphes. Le passage suivant permet de rendre compte de cette isomorphie:

*« [...], si l'on veut un moyen commode de distinguer les hommes du réel des hommes du possible, il suffit de penser à une somme d'argent donnée. Toutes les possibilités que contiennent, par exemple, mille marks, y sont évidemment contenues qu'on les possède ou non ; le fait que toi ou moi les possédions ne leur ajoute rien, pas plus qu'à une rose ou à une femme. Mais disent les hommes du réel, "le fou les donne au bas de laine et l'actif les fait travailler"; à la beauté même d'une femme, on ne peut nier que celui qui la possède ajoute ou enlève quelque chose. C'est la réalité qui éveille les possibilités, et vouloir le nier serait parfaitement absurde. Néanmoins, dans l'ensemble et en moyenne, ce seront les mêmes possibilités qui se répéteront, jusqu'à ce que vienne un homme pour qui une chose réelle n'a plus d'importance qu'une chose pensée. C'est celui-là qui, pour la première fois, donne aux possibilités nouvelles leur sens et leur destination, c'est celui-là qui les éveille. » (DE MUSIL, 1982, pp. 18-19)*

Le propre du possible est qu'il s'accorde de n'être pas du tout réalisé. Mais alors que reste-t-il de nos moyens pour nous rendre compte du possible? La réponse à cette question est tellement évidente qu'elle est presque occultée par cette évidence: il nous reste le langage pour parler du possible.

C'est ainsi que HJELMSLEV pour trancher entre la conception du signe comme renvoi à quelque chose d'autre et du signe comme autonomie refuse de parler de signe mais de *fonction sémiotique* qui unit deux grandeurs: *l'expression* et *le contenu* et conclut que:

*"Le sens devient chaque fois substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être la substance d'une forme quelconque." (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 70)*

Ce qui veut dire que la face conceptuelle du signe ne peut exister que dans la face matérielle et ne peut en aucune manière lui préexister. Prenons un exemple de nature quelque peu métaphorique pour illustrer cette relation de solidarité entre les éléments ou les fonctifs d'une sémiotique. Soit une masse d'argile. La masse d'argile ne peut contenir aucune idée ou aucune pensée. Cependant, si l'on donne forme à l'argile, cette forme contient nécessairement une idée ou une pensée comme en témoignent les statuettes d'argile ou toute

sculpture dans d'autres matières. Robert LAFONT fait partie des linguistes qui sont sensibles à cette solidarité entre les termes d'une sémiotique quand il nous apprend que:

*"L'hominisation de l'espèce commence lorsque l'individu se sert d'un objet pour en modifier un autre en vue d'une action que ce second assume: lorsque le chasseur modifie la forme d'un caillou pour en faire une arme contre un gibier éventuel. Éventuel: il faut bien, dans l'opération de fabrication d'un instrument, qu'un troisième objet soit absent et remplacé par son image. La "certitude sensible" nécessaire au travail est prise en charge par la représentation. Un langage qui relaie le geste déictique est là pour épouser le mouvement de naissance de l'activité sémiotique. Le sens surgit. C'est ce sens que nous lisons quand nous interprétons comme instrument la modification non accidentelle d'un silex: le signe d'une activité qui opère dans l'absence de son objet." (LAFONT, 1978, p. 19)*

D'après ce passage, nous en concluons que pour LAFONT, la modification non accidentelle d'un objet est le signe d'une activité sémiotique en l'absence d'une activité pratique: c'est ce qu'il faut admettre par inscription du sens dans une forme. Justement, c'est ce qui se trouve précisé chez HJELMSLEV:

*"Nous constatons donc dans le **contenu** linguistique, dans son processus, une **forme** spécifique, la **forme du contenu**, qui est indépendante du **sens** avec lequel elle se trouve en rapport arbitraire et qu'elle transforme en **substance de contenu**" (HJELMSLEV, 1968-1971, pp. 70-71)*

Les démonstrations de HJELMSLEV pour l'applicabilité de cette substance et forme du contenu au niveau de l'expression sont nombreuses, notamment la comparaison entre deux prononciations différentes de la même chose entre deux langues différentes dans le cadre d'un emprunt, pour un exemple contextualisé, nous n'avons qu'à comparer la différence de forme entre [divai] (« divay » en malgache) et [dyvě] (« du vin » en français). Ce que les deux formes possèdent en commun est leur substance ou le sens de l'expression.

La langue malgache a un énorme avantage pour la mise en évidence de la forme et de la substance de l'expression puisqu'elle est formée de plusieurs dialectes qui justement marquent des différences de formes pour la même substance de l'expression. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, nous avons [aumbi], [umbi], [umbe], [aumbe], [ŋaũb] comme différentes formes de réalisation de l'expression du nom du zébu en malgache.

Si ce principe d'isomorphisme entre l'expression et le contenu est admis, nous allons maintenant nous focaliser sur la forme du contenu comme un pari pour la forme afin de mettre en évidence que si la pragmatique est une théorie de l'action, c'est parce qu'elle est avant tout une analyse de la forme du contenu.

## **1.2. LA PRAGMATIQUE ET LA THÉORIE DE L'ACTION.**

La communication sur le modèle linguistique implique toujours un destinataire et un destinataire. D'un premier abord, il s'agit de communiquer une information. Cependant, il faut admettre que cette vision n'est qu'une synecdoque croissante. À côté de l'acte de langage qui consiste à informer, existe une foule d'autres actes, impossible à énumérer car constituant une liste ouverte dont voici les plus courants, il nous semble: demander, donner une

information, expliquer, argumenter, approuver, désapprouver, saluer, se présenter, présenter, décrire, conclure, résumer, introduire, exposer, etc.

Comme le dit KOLMOGOROV et CHAÏTIN : « *une série de hasards est une série dans laquelle il n'est d'autre détermination des membres que leur énumération* » (SAVAN, 1980, p. 11), il nous faut donc caractériser les actes de langage pour convertir la série de hasards en une suite prévisible. Le premier caractère des actes de langage est qu'ils sont une lecture d'une forme: la forme du contenu.

Certaines formes de contenu sont répertoriées en langue et sont facilement identifiables. Ainsi, par exemple, l'acte de langage qui consiste à informer est pris en charge par une forme que l'on appelle "phrase déclarative", la demande d'information relève d'une phrase interrogative; la manifestation d'un étonnement, par une phrase exclamative; et la mise en relief d'un constituant de phrase par une structure emphatique. On peut appeler ces premières formes de "forme générique" parce que chacune d'elles peut contenir une liste infinie. Cette dernière remarque nous amène à la présentation d'une deuxième forme en étroite relation avec la substance du contenu.

C'est ici que l'analyse de LAFONT sur la forme prend toute sa pertinence: la modification non accidentelle d'une forme est en vue d'une action que cette forme permet d'accomplir. Par ailleurs, il est très instructif de faire remarquer que le verbe anglais "to perform" qui se traduit par "accomplir" en français est à la source de la découverte de la notion de performativité.

Ceci nous permet d'embrancher dans la deuxième caractérisation des actes de langage. Il n'est plus question ici de forme générique mais de forme individualisée dont l'apparition est appelée "token". C'est-à-dire, une occurrence singulière d'énoncé que l'on appelle énonciation. Pour mieux clarifier le "token", il est préférable de reproduire le texte de Peirce, son inventeur, à travers une citation qu'en fait RECANATI:

*« Une façon usuelle d'estimer le volume d'un manuscrit ou d'un livre imprimé est de compter le nombre des mots. Il y aura ordinairement à peu près vingt "le" par page, et bien sûr ils comptent comme vingt mots. Dans un autre sens du mot "mot", cependant, il n'y a qu'un seul "le" en français; et il est impossible que ce mot soit visible sur une page, ou audible dans une séquence sonore, pour la raison qu'il n'est pas une chose singulière ou un événement singulier. Il n'existe pas; il détermine seulement des choses qui, elles existent. (...) Je propose de l'appeler un **type**. Un événement singulier qui n'a lieu qu'une fois et dont l'identité est limitée à cette occurrence, ou un objet singulier (une chose singulière) qui est en un certain point singulier à un moment déterminé (...) comme ce mot-ci ou celui-là, figurant à telle ligne, telle page de tel exemplaire particulier d'un livre, recevra le nom de **token**<sup>1</sup>. »*  
(RECANATI, 1979, p. 72)

Il est indiscutable qu'une action ne peut jamais être un type, mais toujours un token parce qu'elle est toujours localisée singulièrement dans le temps et dans l'espace. Même si l'on accomplit exactement à la manière d'un métronome la même action au même endroit. Chacune de ces actions se distinguent les unes des autres par leur différence dans le temps.

---

<sup>1</sup> Dans *Écrits sur le signe*, PEIRCE appelle le **token** "sinsigne" dans lequel mot la syllabe *sin* est la première syllabe de *semel, simul, singulier, etc.*. (PEIRCE, 1979, p. 31)

C'est le cas par exemple d'un ouvrier dans une chaîne de montage. Il en est exactement de même de l'énonciation. C'est que nous apprend justement Jean-Claude ANSCOMBRE:

*« Si on entend par réalisation cet événement historique qu'est la production de l'objet, nous parlerons alors d'énonciation: c'est le fait d'apparition d'une occurrence de l'énoncé type » (ANSCOMBRE, 1980, p. 63)*

Dès lors, en articulant l'énonciation et l'énoncé, on s'aperçoit que l'énonciation est une production de forme qui indique ce qu'elle accomplit: une action dans le langage plus connue sous l'expression acte de langage. Maintenant la question qui va nous guider consiste à déterminer ce qu'est une action.

Une action se caractérise par son inscription dans une temporalité close que la sémiotique appelle algorithme narratif dont voici le schéma:

$$\frac{\textit{Avant}}{\textit{Contenu inversé}} \cong \frac{\textit{Après}}{\textit{Contenu posé}}$$

C'est ce qu'on appelle algorithme narratif de GREIMAS (GREIMAS A. J., [1966b]1981, p. 30) mais il est trop daté qu'il est préférable de prendre sa version plus neutre chez TODOROV:

*« Un récit idéal commence par une situation stable qu'une force quelconque vient perturber. Il en résulte un état de déséquilibre ; par l'action d'une force dirigée en sens inverse, l'équilibre est rétabli ; le second équilibre est semblable au premier mais les deux ne sont jamais identiques. » (TODOROV, 1971-1978, p. 50)*

Autrement dit, pour caractériser une forme, il suffit de l'inscrire dans la temporalité close du narratif et de la sorte de mesurer la modification entre le temps initial et le temps final sans qu'il faille par la suite vérifier dans le référent mondain ce changement parce qu'il est accompli *ipso facto* par l'énonciation de la forme en tenant compte de la fuite du réel discutée plus haut.

Ainsi, pour reprendre le cas du verbe "promettre", verbe présent dans les textes d'AUSTIN et toujours cité en pareil cas. En disant "je promets", j'accomplis une promesse parce que la forme de l'outil linguistique a cette signification et que de la sorte mon intention est de faire passer le destinataire de l'incertitude à la certitude ou de quelque chose de ce genre. L'acte de langage est toujours accompli dans et par l'énonciation comme condition nécessaire et suffisante.

Maintenant en précisant le rapport entre forme et sens nous pouvons illustrer que le même sens peut s'incarner dans plusieurs formes et qu'ainsi chaque forme montre une action précise en dépit de l'identité du sens.

François RECANATI réalise une application intéressante du pari sur la forme opérée à la fois par HJELMSLEV dans son analyse de la sémiotique et en même temps par LAFONT sous forme d'instrumentalisation du langage.

### **1.3. CARACTÉRISATION DES ACTES DU LANGAGE.**

#### **1.3.1. L'ÉNONCIATION COMME FAIT.**

Analyse de la forme et rapport du locuteur au langage. Pour la pragmatique, il faut distinguer énoncé et énonciation de telle manière que si l'attention est focalisée sur l'énoncé,

le signe a pour mission de renvoyer à la dénotation par l'intermédiaire de son signifié. C'est la conception moderne du signe qui date avec SAUSSURE. Par contre, si l'attention porte sur l'énonciation, le signe exhibe sa forme pour montrer l'acte de langage que cette forme permet justement d'accomplir.

### 1.3.2. LA FORME

On peut comprendre que la forme est ce qui détermine le sens d'une chose et que cette forme est une conséquence d'un travail qui n'a pas pour fin cette forme elle-même mais un autre travail qui peut être accompli par cette forme. Dès lors, le langage comme une mise en forme de contenu selon la sémiotique de HJELMSLEV indique ce qui peut être accompli par l'énonciation. De la sorte, nous pouvons comprendre que l'énonciation est cet acte linguistique qui permet de produire un énoncé et notre intention dans la production d'un énoncé est de modifier un rapport interlocutif.

Il est évident que dans cette production, en fonction des paramètres connus sur les acteurs de la communication, nous cherchons le meilleur moyen pour que la forme obtenue soit le plus efficace tout en permettant de respecter les conventions de politesse. En effet, c'est l'énonciation qui donne la forme de l'énoncé et comme le souligne DUCROT:

*« Interpréter un énoncé, c'est y lire une description de son énonciation. Autrement dit, le sens d'un énoncé est une certaine image de son énonciation, image qui n'est pas l'objet d'un acte d'assertion, d'affirmation, mais qui est, selon l'expression des philosophes anglais du langage, « montrée » : l'énoncé est vu comme attestant que son énonciation a tel ou tel caractère (au sens où un geste expressif, une mimique, sont compris comme montrant, attestant que leur auteur éprouve telle ou telle émotion) ». (DUCROT, 1980, p. 30)*

Cette remarque se situe dans la perspective d'une performativité généralisée, car dans un premier temps, le performatif est compris un acte langage défini par ce que signifie l'expression. C'est le cas des verbes comme "promettre" dont l'analyse pragmatique consiste à dire qu'en disant "je promets", je ne me décris pas en train de promettre au même titre que dire "je travaille" je suis en train de me décrire travaillant, mais seulement en train d'accomplir une promesse. Il s'ensuit que, d'une part, la performativité de "je promets" est présentée comme le type de la classe des verbes qui accomplissent ce dont ils signifient, et que d'autre part, "je travaille" est le type de la classe des verbes définis par la tradition structuraliste comme réalisant des énoncés constatifs.

Nous avons donc, d'une part des énoncés performatifs parce que compris non pas comme constatant un état de chose dans le monde extralinguistique, mais accomplissant ce qu'ils signifient; accomplissement autrement impossible que dans et par le langage. D'autre part, nous avons les énoncés constatifs dont la fonction est de représenter un état de chose.

Le passage cité à l'instant de DUCROT est un refus de cette distinction car il assure l'assomption du constatif au rang du performatif en signalant que le performativité ne fait pas nécessairement l'objet d'une mention; mais seulement montrée par la forme de l'énoncé, le matériau linguistique offert à notre observation.

On peut présenter schématiquement cet observable de la manière suivante. Nous savons que le verbe dire est la matrice du paradigme du schéma de la communication dans la

mesure où il implique nécessairement trois groupes nominaux qui sont des **actants** selon la terminologie de Lucien TESNIÈRE ( [1959] 1982, p. 105 & passim) repris par GREIMAS ([1966] 1982) pour identifier le sujet, l'objet et l'objet second qui correspondent respectivement aux rôles de destinataire, d'objet et de destinataire.

Dès lors, le pseudo constatif "je travaille" devient l'objet d'une communication qui part d'un destinataire vers un destinataire, modifiant de la sorte un rapport interlocutif. Une modification que nous n'interpréterons pas dans le sens développé ci-contre par DUCROT:

*« J'admets en effet, comme il est devenu banal de l'admettre, qu'on ne peut décrire le sens d'un énoncé sans spécifier qu'il sert à l'accomplissement de divers actes illocutoires, promesse, assertion, ordre, question, etc. Or reconnaître cela, c'est reconnaître que l'énoncé commente sa propre énonciation en la présentant comme créatrice de droits et de devoirs. Dire que c'est un ordre, c'est dire par exemple que son énonciation y est présentée comme possédant ce pouvoir exorbitant d'obliger quelqu'un à agir de telle ou telle façon ; dire que c'est une question, c'est dire que son énonciation est donnée comme capable par elle-même d'obliger quelqu'un à parler, et à choisir pour ce faire un des types de parole catalogués comme réponses. » (DUCROT, 1980, p. 30)*

Nous estimons plutôt que devoirs et obligations versent la théorie pragmatique dans l'extralinguistique au risque de diluer la différence entre acte de langage et action dans le monde. Pour éviter cet inconvénient, nous proposons que ce pseudo constatif soit analysé dans le cadre de la spectacularisation discursive que définit la structure actancielle comme un parcours du désir ou tout au moins un investissement du désir:

*« Une première observation permet de retrouver et d'identifier, dans les deux inventaires de PROPP et de SOURIAU, les deux actants syntaxiques constitutifs de la catégorie "sujet" VS "objet". Il est frappant, il faut le noter dès maintenant, que la relation entre le sujet et l'objet, que nous avons eu tant de peine, sans y réussir complètement, à préciser, apparaisse ici avec un investissement identique dans les deux inventaires, celui du "désir". » (GREIMAS, [1966] 1982, p. 176)*

Ce qui veut dire très exactement que la motivation de toute énonciation est une opération discursive qui se définit comme passage d'un état de disjonction vers un état de conjonction d'objet selon la visée téléologique de la communication. C'est ainsi que la communication d'information modifie un rapport interlocutif. C'est-à-dire que le but pragmatique visé par "je travaille" est d'informer le destinataire d'un état de chose dont je crois qu'il est dépourvu.

De cette manière, la généralisation du performatif à tous les énoncés donne naissance à de nouveaux paradigmes: le performatif explicite et le performatif implicite. Ainsi notre exemple cesse d'être un simple constatif et peut se réécrire comme suit:

### *1. Je vous informe que je travaille*

Cependant, il faut admettre que l'implicite est de nature foncièrement ambiguë, une ambiguïté qui doit être réduite par le contexte mais permettant au locuteur d'accomplir une préservation de la face en laissant au destinataire le choix de l'interprétation de l'acte de langage qui lui convient le mieux. En effet, dans la tradition pragmatique notre exemple reçoit plutôt la formulation (2):

## 2. *J'affirme que je travaille*

La différence entre (1) et (2) permet d'expliquer cette préservation de la face. En interprétant notre constat initial en tant que (1), il se peut que je tente de bloquer une intention de mon interlocuteur de me demander de lui rendre service dans l'immédiat sans qu'il soit pertinent que mon énoncé s'affiche comme réalisant ce blocage. En l'interprétant en tant que (2), je tente peut être de dissuader mon interlocuteur d'un reproche concernant ma paresse.

Autrement dit, le signe sémiotique en pragmatique se dote comme le souligne RECANATI d'un double destin, il est à la fois transparent et opaque. Transparent, il s'efface devant l'objet signifié pour permettre à celui d'être présent symboliquement. Opaque, il exhibe sa forme pour montrer l'acte linguistique qu'il accomplit:

*« La seule solution au paradoxe du signe consiste en l'assomption qu'outre la transparence et l'opacité, il y a un troisième état du signe, la transparence-cum-opacité. Le signe ni transparent, ni opaque, est à la fois transparent et opaque, il se réfléchit dans le même temps qu'il représente quelque chose d'autre que lui-même » (RECANATI, 1979, p. 21)*

Ce statut du signe en pragmatique a contribué une modification terminologique. Comme il est rare que le préfixe performatif qui réalise la réflexion de l'énoncé sur lui-même est souvent absent, c'est le terme d'illocutoire qui est désormais chargé de rendre compte de la performativité dans les analyses comme nous avons pu le constater chez DUCROT qui commente l'implicite en ces termes:

*"[Or] on a fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon telle qu'on puisse en refuser la responsabilité" (DUCROT, 1972, p. 5)*

La première raison invoquée est une forme de tabou linguistique qui risque de faire perdre la face à celui qui se hasarde à outrepasser cet interdit. Dans certaine situation, il n'est pas politiquement correct de se plaindre sous peine d'offenser les personnes dont le quotidien est justement ce dont vous vous plaignez. Par exemple être contraint de dormir à même le sol. Alors, il ne vous reste qu'à dire que "le sol est dur".

La seconde origine de l'implicite avancée par DUCROT est que tout ce qui est dit peut être contredit. Ainsi, il serait très maladroit de dire invite-moi au restaurant parce que j'en ai envie. Il suffit de tenter cette invitation en disant dans un contexte précis "j'ai faim". Pour conclure cet auteur nous livre la belle formule suivante :

*« Le problème général de l'implicite,(...) est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dit, ce qui revient à bénéficier de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence » (Ibid. p. 12)*

En définitive, le passage qui mène du performatif à l'illocutoire n'est pas très claire, on ne peut pas le concevoir comme une rupture épistémologique car l'emploi de cette dernière terminologie n'éclipse pas la première. Tout au moins on peut soupçonner dans sa présentation chez Alain REY un retour aux sources où le paradigme est constitué par "locutoire", "perlocutoire" et "illocutoire" et auquel cas l'illocutoire semble privilégier l'implicite. Cet auteur, qui est avant tout un lexicologue voit d'abord dans l'**illocutionary**

**force** le préfixe **in-** qui lui permet de dire dans une présentation de l'ouvrage fondateur d'AUSTIN:

*« Élargissant sa remarque sur les énoncés et les verbes performatifs, Austin a ensuite tenté de définir une force propre au langage en acte, indépendante de son pouvoir systématique et virtuel à transmettre du sens. Cette force dénommée illocutionary force, s'ajoute à l'acte d'expression et de transmission du sens (locutionary act); elle apparaît dans toute énonciation lorsqu'on la replace dans les conditions concrètes qui définissent les circonstances de la communication. Elle est in-locutionary, car elle se produit 'en énonçant', 'dans l'énonciation active'; elle se distingue par-là de perlocutionary qui qualifie les effets produits par l'énonciation' (et 'par l'énoncé agissant sur autrui'). » (REY, 1976, p. 181)*

Cette pérégrination en territoire morphologique nous permet de retrouver que le signe en pragmatique assume effectivement le double destin d'être à la fois transparent et opaque pour intégrer la force illocutoire dans le cadre de la préservation de la face de manière à être une théorie de la modification du rapport interlocutif.

## 2. POUR CONCLURE

La pragmatique est donc une analyse de la forme du contenu. La sui-référentialité dont parle la littérature qui y est dédiée est cette réflexivité de la forme. Précisons cette forme en passant d'abord au niveau du signifiant.

L'évidence première est qu'au niveau du signifiant, il y a une forme unique mais plusieurs substances. Ainsi, on peut écrire la lettre « A », avec de l'encre, de l'huile, du charbon, de la peinture, du sable, du fer, du bois, de l'argile, etc.

À l'inverse, au niveau du contenu, il n'y a qu'une seule substance, mais plusieurs formes. Pour interpeller ou appeler une personne, on peut utiliser son nom, son prénom, ou son titre professionnel, même un surnom. Mais utiliser le nom accomplit le respect, le prénom témoigne d'une familiarité, le titre professionnel marque une distance maximale de la relation et le surnom affiche une distance minimale.

Ce qui revient à dire que la généralisation de la performativité à tous les énoncés réalise l'assomption de la pragmatique à une théorie de la face. Par exemple, il n'y a pas de verbe performatif permettant de dériver (3) à partir de (4)

3. *Chien*

4. *\*Je t'insulte que tu es un chien*

Néanmoins (3) est un acte de langage qui s'analyse par le fait que l'énonciateur refuse à son destinataire le statut d'être humain pour le reléguer au statut de chien. Une relégation qui s'inscrit dans la logique narrative.

RAKOTOMALALA Jean Robert, 07 Février 2012 Université de Toliara

## Travaux cités

- ANSCOMBRE, J.-C. (1980). "Voulez-vous dériver avec moi?". Dans *Rhétoriques, Communications* (Vol. 16, pp. 61-123). Paris: Seuil.
- CASSIRER, E. (1969). "Le langage et la construction du monde des objets". Dans C. e. Alii, *Essais sur le langage* (pp. 37-68). Paris: Les Editions du Minuit.
- DE MUSIL, R. (1982). *L'homme sans qualités*. Paris: Seuil.
- DUCROT, O. (1972). *Dire et ne pas dire, Principe de sémantique linguistique*. Paris: Herman.
- DUCROT, O. (1980). "Analyses pragmatiques". (Seuil, Éd.) *Communications*(32).
- GOFFMAN, E. ([1974] 1984). *Les rites d'interaction*. Paris: Editions du minuit.
- GREIMAS, A. J. ([1966] 1982). *Sémantique structurale*. Paris: Larousse.
- GREIMAS, A. J. ([1966b]1981). "Eléments pour l'interprétation des récits mythiques". Dans R. BARTHES, & alii, *Introduction à l'analyse structurale du récit* (pp. 28-59). Paris: Seuil.
- HJLEMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- MUSIL, R. (1982). *L'homme sans qualités*. Paris: Seuil.
- PEIRCE, C. S. (1979). *Ecrits sur le signe*. (G. DELEDALLE, Trad.) Paris: Seuil.
- RECANATI, F. (1979). *La transparence et l'énonciation, Pour introduire à la pragmatique*. Paris: Seuil.
- REY, A. (1976). *Théories du signe et du sens, 2*. Paris: Klincksieck.
- SAUSSURE, d. F. (1982). *Cours de Linguistique Générale*. Paris: Payot.
- SAVAN, D. (1980, Juin). "La sémiotique de Charles S.Peirce". *Au delà de la sémiolinguistique: la sémiotique de C.S. Peirce*, pp. 9-23.
- TESNIÈRE, L. ( [1959] 1982). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- TODOROV, T. (1971-1978). *Poétique de la prose*. Paris: Seuil.